

# COMPTE RENDU

## DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de MOUEN

### DU MARDI 13 MAI 2014

Convocation du 9 Mai 2014

L'an deux mil quatorze et le treize mai, à vingt heures et trente minutes, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame FARCY Annick, Maire.

**Présents :** Mme LECHELLIER Sophie, M. TOURGIS Lionel, M. LOYANT Jean-Marie, (adjoints)  
Mme ALMIRE Corinne - M. LEREVEREND Benoit – M. AUDOUX Jérôme – Mme MARIE-ROSALIE Christèle – Mme LEROYER Sandrine – M. GOUET Jérôme – M. PIGEON Michaël - Mme MOREAUX Sophie – Mme DUPORT Delphine – Mme SOREL Audrey – M. DUVAL Benjamin

Madame Corinne ALMIRE est nommée secrétaire de séance.

Les comptes rendus des 28 mars et 8 avril 2014 ont été approuvés.

Madame le Maire demande l'autorisation d'ajouter une délibération concernant les travaux de la boulangerie. Adopté à l'unanimité des membres présents.

### COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE

#### Urbanisme :

- Deux certificats d'urbanisme ont été délivrés
- Deux permis de construire ont été déposés
- Deux déclarations préalables

### INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

Le 25 avril, élection d'un président – 15 vice-présidents – membres du bureau. Tous les maires de la communauté d'agglomération de Caen la Mer sont membres du bureau.

### QUESTIONS COMMUNALES

► **Modification simplifiée du PLU :** Après notification aux Personnes Publiques associées, parution dans le journal Ouest France, projet porté à la connaissance du public pendant un mois, exposé du Maire et lecture des observations, le conseil municipal a ainsi délibéré :  
7 voix pour – 4 abstentions – 4 contre.

► **Convention CLSH :** Paiement des 4/12<sup>e</sup> de 2013 représentant 4 904,21 € et inscription d'un droit de priorité pour les enfants de notre commune les mercredis (100 € x 12 enfants) et vacances scolaires (hors vacances de Noël) 100 € x 10 enfants, soit un total de 2 200 €/an  
Adopté à l'unanimité des membres présents.

► **Parking devant future boulangerie :** Les travaux non achevés en 2013 par Caen la Mer sont repris par notre commune en 2014 et confiés à l'entreprise EUROVIA qui a réalisé la première partie en 2013.  
Montant communal : 13 626.79 € TTC, non compris signalisation horizontale.  
Adopté à l'unanimité des membres présents.  
Un rendez-vous a été pris avec Caen la Mer afin de négocier le retour des fonds de tous les travaux d'investissements non exécutés en 2013 dans notre commune.

► **Choix de l'entreprise pour balayage des rues :** Balayage une fois par mois de mai à décembre 2014.  
Les entreprises suivantes ont été contactées :

- Voiries Services : 626,00 HT/mois
- Voirie Express : 560,00 HT/mois

L'offre de Voirie Express étant la moins élevée, il est décidé de lui confier le travail.  
 Contrat à renégocier pour l'année 2015.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

► **Subvention FSL** (Fonds de solidarité au logement) : comme chaque année le Conseil Général a sollicité notre commune pour une subvention. Montant : 0,17 € par habitant. Subvention arrondie à 235 €.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

► **Subvention Comité de jumelage allemand** : accordée pour 800 €

Adopté à l'unanimité des membres présents.

► **Travaux en plus et en moins construction boulangerie** : L'aménagement intérieur de la boulangerie nécessitant que les murs soient aux normes sanitaires, il a été décidé de mettre le matériau adapté qui représente une plus-value et de faire des économies sur d'autres prestations. Par conséquent, et après réunion de la commission d'appel d'offres, le marché de l'entreprise FERET (lot 2 : cloisons – doublage – plafonds) se trouve porté à la somme de : 42 139,75 € TTC.

Par ailleurs, pour le lot 3 peinture – Entreprise MARIE/BOUDET, moins-value sur prestation de façade. Après avis de la commission d'appel d'offres, le marché de cette entreprise se trouve ramené à la somme de 31 766,88 € TTC

## INFORMATIONS DIVERSES

► Activités périscolaires : rupture d'un commun accord de la convention avec l'intervenant en gym pilates  
 Autre intervenant Ludothèque à partir du 16 mai 2014.

► Baisse des effectifs en élémentaire, risque de fermeture d'une classe à la rentrée 2014.

► Diverses manifestations sont prévues pour le 70e anniversaire du débarquement les : 5 juin (avec accord de principe pour la participation d'enfants de l'école élémentaire) – 27 juin et 10 juillet.

► Signature du bail commercial de la boulangerie le 5 mai.

► Organisation du bureau de vote pour les élections européennes du 25 mai :

8h00/10h30 : Sophie Lecellier – Audrey Sorel – Michaël Pigeon – Jérôme Audoux

10h00/13h00 : Lionel Tourgis – Sophie Moreaux – Corinne Almire – Benjamin Duval

13h00/15h30 : Benoît Lerévérend – Delphine Duport – Jean-Marie Loyant

15h30/18h00 : Annick Farcy – Sandrine Leroyer – Christèle Marie-Rosalie

## QUESTIONS DIVERSES

► Prochaines réunions de commissions communales :

- Animations communales le : 26 mai

- Périscolaire : le 27 mai

► Concert donné par LAMIDO à la salle polyvalente le 24/05 à 18 h

► Lecteurs d'un soir : conteur début octobre à la salle polyvalente

► Emploi d'avenir : il est envisagé d'avoir recours à un emploi d'avenir pour renforcer l'équipe de la voirie

► Merlon : afin de ne pas laisser en friche les terres acquises par la commune, une convention pourra être passée avec les cultivateurs qui en feront la demande. Convention pour une durée déterminée.

*Madame le Maire déclare la session close. La Séance est levée à 0 h 06 minutes.  
 La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mardi 3 Juin 2014 à 20 h 00*